



FICHE D'INSCRIPTION PERMANENTE RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Rappel règlement intérieur pour le périscolaire:
 Toute annulation doit être signalée au plus tard la veille.
 L'absence de l'enfant alors qu'il était inscrit, sans avoir été informé, entrainera la facturation sur l'ensemble de la plage horaire d'ouverture soit 1h le matin et 2h1/2 le soir.
 Toute famille s'engage à être rigoureuse pour communiquer la présence ou non de son enfant.
A titre d'exemple, si votre enfant n'est pas inscrit le soir au périscolaire, l'équipe d'animation ne prendra pas en charge votre enfant. Vous serez ainsi contactés par l'équipe enseignante pour venir récupérer votre enfant à l'école.

Ainsi 2 modes d'inscriptions sont possibles :

- Annuellement** pour les familles ayant un planning fixe en remplissant la fiche d'inscription permanente. La famille s'engage à avertir l'accueil en cas de changement exceptionnel.
- Ponctuellement** pour les familles ayant un planning variable, en remplissant le coupon mensuel (disponible sur notre site internet) en respectant les délais suivants : vendredi pour les lundis et mardis / mardi pour les jeudis et vendredis. En cas de besoin de dernière minute (pour le jour même), vous pouvez appeler l'accueil pour connaître les places disponibles.

NOM 1er ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

NOM 2ème ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

NOM 3ème ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

PÉRISCOLAIRE : MATIN 7H30-8H30 / SOIR 16H00-18H30

Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **régulièrement** selon le planning ci-dessous :
 (j'avertirais l'accueil exceptionnellement en cas d'absence)

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
.....h.....h.....h.....h.....h.....h.....h.....h.....

Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **ponctuellement**.
 Je remplirais le coupon mensuel

MERCREDI

Mon (mes) enfant(s) viendra(ont) régulièrement :

- Toute la journée (9h-17h) Péricentre le matin (préciser l'heure approximative d'arrivée) :H....
- Le matin de 9h à 13H30 Péricentre le soir (préciser l'heure approximative de départ) :H....
- L'après midi de 12H à 17H

Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **ponctuellement**. Je vous communiquerai les dates en remplissant le coupon mensuel.

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____

DOSSIER ADMINISTRATIF ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LOISIRS

Pour les familles ayant déjà complété un dossier, vous devez obligatoirement :

- fournir votre **nouvelle attestation d'assurance 2021/2022**
- Vérifié directement à l'accueil de loisirs les informations mentionnées sur votre fiche familiale (numéros de téléphone, adresse, ...)

Pour les nouvelles familles, vous devez obligatoirement :

- Compléter une fiche familiale (1 par famille et disponible sur le site internet)
- Mentionner votre numéro CAF ou MSA sur la fiche familiale ou fournir une attestation mentionnant votre quotient
- Compléter une fiche sanitaire (1 par enfant et disponible sur le site internet)
- Fournir une attestation d'assurance scolaire / extrascolaire)
- Une photo d'identité de l'enfant
- Prendre connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site)

Retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.saint-mathurin.com

Onglet « Animation Enfance Jeunesse »

Notre adresse mail : accueildeloisirs@saint-mathurin.com

DOCUMENTS A RETOURNER A L'ACCUEIL DE LOISIRS

AVANT LE 1er SEPTEMBRE